

Angers le 04 mai 2021

Monsieur Dominique LESORT
Président de la commission d'enquête
Hôtel de ville, Place du marché
44156 Ancenis - Saint Géréon Cedex

Objet : Programme de rééquilibrage du lit de la Loire

Monsieur le Président,

La **Sauvegarde de l'Anjou** représente la fédération départementale de Maine-et-Loire regroupant une vingtaine d'associations engagées pour la protection de l'environnement et du patrimoine. Elle est membre de **France Nature Environnement**. Elle a souscrit à l'avis transmis par **FNE Pays de la Loire**, le 27 avril 2018, dans le cadre de la concertation préalable.

Nous sommes bien sûr favorables à ce projet qui vise à réparer les dommages causés par les aménagements réalisés dans le lit du fleuve au cours du 20ème siècle. Si l'expérimentation entre Bouchemaine et Chalonnes-sur-Loire a eu des retours positifs, si les diverses modélisations nous laissent à penser que le projet répond aux objectifs, il convient néanmoins de rester vigilant. La nature a ses droits que l'homme ne maîtrise pas. C'est la raison pour laquelle nous formulons les remarques et observations ci-dessous ;

Le traitement du seuil de Bellevue ne doit pas être dissocié de celui des remodelages des épis et des interventions sur les bras secondaires, comme le propose le CNPN.

Les mesures de suivi sont primordiales pour évaluer les mouvements sédimentaires et les conséquences sur la faune et la flore ligériennes. Leurs résultats doivent être rendu publics.

La pérennité du plan de financement doit être régulièrement assurée. Les montants des crédits alloués au paiement des travaux doivent permettre la réalisation du programme sans glissement des opérations.

Ces aménagements ne seront sans doute pas suffisants pour restituer au fleuve son état initial. Compte tenu des délais de mise en œuvre de tels programmes, les réflexions sur la seconde phase doivent être engagées rapidement.

En conclusion, la **Sauvegarde de l'Anjou** adhère à ce programme, mais demande au porteur du projet d'être vigilant sur les conséquences pour le fleuve et le milieu naturel, pendant et après les travaux et d'en tenir informé très régulièrement le public.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.



Florence DENIER-PASQUIER
Co-Présidente